

REUNION DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS LE QUATORZE NOVEMBRE A DIX-NEUF HEURES,
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Laurent LEMARCHAND, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames Pascale DAGORN – Noémie GERMAINE – Catherine MARTIN-LELIEVRE - Paola CHRETIEN
Messieurs Jérôme MAHEUX - Charles VEAUX - Mr. Junior BRICHART - Christophe BUSSON

A été élu secrétaire de séance : Jérôme MAHEUX

1/ Approbation du Conseil du 10 Octobre 2023 :

Le conseil du 10 Octobre 2023 ne soulève aucune remarque

2/ Infos du Maire :

Le Maire informe qu'une étude des zones humides va être réalisée prochainement sur les terrains du moulin d'eau choisis pour la révision du P.L.U. La superficie des parcelles concernées représente 1 hectare environ. Une réunion avec le cabinet Schneider est bientôt prévue pour faire un point sur la révision du P.L.U.

Travaux cimetière : Le maire informe que nous avons reçu un nouveau devis de la société LEGOUPIL pour végétaliser tout le cimetière. Plusieurs solutions sont à l'étude pour les allées. Nous sommes en attente d'un autre devis d'une autre société, avec une autre proposition afin de trouver la meilleure solution à offrir aux usagers.

Terrains François : Le maire informe qu'un courrier va être transmis au nouveau délégué de rivage Normandie afin de se rencontrer, avec les adjoints, pour discuter de nombreux sujets sur les terrains François.

Un courrier va être également adressé au nouveau préfet du calvados pour le relancer au sujet de notre demande de pose d'une armoire bouée.

Le maire informe que nous avons reçu plusieurs courriers :

- Le rapport d'activité de l'association Café Vanille et Chocolat.
- Le retour de l'enquête effectuée par la DREAL concernant les inquiétudes de la population face aux risques d'inondation. Le rapport est disponible et consultable à la mairie.
- Le rapport d'activité de la fourrière de Verson.

Concours village fleuris : pas de récompense cette année, peut être l'année prochaine.
Nous allons modifier le fleurissement des pots d'entrée et de sortie du village.

Compostage : Suite à la nouvelle loi concernant l'obligation du tri des bios déchets, nous étions interrogatifs quant à l'obligation de mettre à disposition un bac à compost municipal.
A partir du 1er janvier 2024, tous les Français devront pouvoir trier leurs déchets organiques à la source. Cela signifie que les collectivités territoriales seront dans l'obligation de proposer des solutions de compostage. Cette solution se fera en déchetterie, des composteurs individuels sont également disponibles à la vente à la déchetterie de Perriers.

Festivités de fin d'année : Concernant le goûter, le colis et le repas des anciens :

- Le goûter aura lieu le Jeudi 14 Décembre à 16h avec la distribution des colis.
- Le repas des anciens le dimanche 21 Janvier 2024.

Les courriers ont été distribués afin de choisir entre le colis ou le repas, la date limite pour envoyer la réponse est fixée au 25 Novembre.

Le concert de Noël et Gospel avec la chorale ARPADOR aura lieu le samedi 9 décembre 2023 à 20h30 à l'église, suivi d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Les vœux du maire auront lieu le 7 Janvier 2024 à la salle des fêtes.

3/ Délibération pour l'attribution de subvention à l'amicale Mémoirelle du Monde Combattant

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser à titre exceptionnel une subvention d'un montant de 80€ à l'association « L'amicale mémoirelle du Monde Combattant » pour l'année 2023.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4/ Tour de table des commissions :

Commission espace verts : Le nouveau catalogue de fleurs et végétaux a été reçu, une réunion doit prochainement se tenir car la commande devra être effectuée au plus tard le 31 janvier 2024.

Circuit touristique : Une réunion est prévue le 29 novembre afin de sélectionner les photos qui seront numérisées.

5/ Questions diverses / Tour de table :

Intervention de Christophe BUSSON qui demande si le bloc en béton situé à côté de la baie peut être repeint en couleur.

→ Le conseil est d'accord et opte pour le peindre en bleu.

Pascaline DAGORN remercie les élus pour leur participation à la cérémonie du 11 Novembre.

Intervention de Noémie GERMAINE qui remercie la commune au nom de l'APE Merville-Franceville pour le prêt de la sono et l'affichage pour le loto du dimanche 12 Novembre.

Prochain conseil le mardi 12 Décembre à 19h

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé

La séance est levée à 20 heures 21 minutes.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal